

Réclamations RP CFE CGC AE, DVDC, AVSC, DTAG

Le 3 juin 2021, vos Représentants de Proximité Mme JACQUENS (AE), Mme Marie LORET (DVDC), M. CABALD (DTAG), M. CITADELLE (AVSC) ont interrogé la Direction sur divers sujets.

■ Réponse de la Direction à nos réclamations

Charte de la « parentalité en entreprise » :

Favoriser la parentalité en entreprise c'est accompagner les pères et les mères dans l'équilibre de leur rythme de vie : mieux vivre et mieux travailler. Une prise en compte de la parentalité des salariés s'inscrit dans une démarche de respect de l'égalité professionnelle hommes-femmes. Elle encourage un environnement de travail où les salariés parents peuvent mieux concilier leurs vies professionnelle et familiale.

Notre entreprise, en signant cette charte, témoigne de sa volonté de mettre en place des actions concrètes en faveur de la parentalité. Quelles dispositions et les actions concrètes sont prises par l'établissement pour décliner cette charte ?

Dans le cadre de la charte de la parentalité et de l'accord égalité professionnelle et équilibre vie privée-vie professionnelle du 29 janvier 2018, Orange a créé un guide de la parentalité. Il s'adresse à toutes les formes de parentalité. Les échanges managers/ salariés permettent de gérer au mieux les contraintes Vie Privée Vie Professionnelle. La charte et le guide de parentalité sont disponibles sur Anoo.

Budget convivialité :

D'après les 158 engagements du contrat social, un budget convivialité est alloué aux managers d'entités, leur permettant d'organiser, avec l'appui des directeurs de sites, des événements festifs favorisant le lien social.

ette mesure est-elle toujours appliquée et sous quelle forme sur votre périmètre ? Pouvez-vous nous dire svp quand celui-ci a-t-il eu lieu ? S'il reste de l'argent sur ce budget, comment comptez-vous l'utiliser ?

Le budget convivialité est utilisé pour de nombreuses manifestations séminaire, pot de départ, repas de fin d'année.

Avec la crise sanitaire et les mesures gestes barrières, ces moments sont très difficiles à organiser. En début d'année, nous avons organisé une galette de rois au sein de l'agence à titre d'exemple.

Contrat social :

Orange est l'employeur digital de référence.

A part l'équipement des mobiles 4G, est-il prévu d'autres équipements pour développer les pratiques et la culture digitales ?

Quelles actions sont prévues dans votre entité pour simplifier la vie des personnels grâce au digital ?

Quelles mesures concrètes sont prises pour protéger la confidentialité des données personnelles des collaborateurs ?

Comment chacun peut-il vérifier quelles données sont collectées et utilisées le concernant ?

Comment chacun peut-il vérifier de quelle manière ses données sont exploitées par l'entreprise ?

Quels sont ses recours s'il constate une utilisation inappropriée ?

Il y a un certain d'action pour développer les pratiques et culture digitale : à titre d'exemple.

En 2020, les Ambassadeurs digitayx se sont portés volontaires pour accompagner les salariés qui en ont besoin dans la prise en main des outils digitaux : piazza, skype, klaxoo, Manao ou application Livebox.

Je vous prie de trouver le lien anoo sur le traitement de données personnelles, qui vous donnera le traitement des données selon l'exercice donné : <https://portailrh.sso.infra.ftgroup/traitement-et-protection-des-donnees?inheritRedirect=true>

Vous trouverez également toutes les informations sur l'exercice des droits : <https://portailrh.sso.infra.ftgroup/l-exercice-des-droits> et la notice : <https://portailrh.sso.infra.ftgroup/documents/10493/157226556/Notice+Donn%C3%A9es+personnelles.pdf/fc776ee7-efd6-42ef-bdd9-5ace7f7f6bd5?t=1607949969000>

Pour toutes questions, les collaborateurs peuvent se rapprocher :

- de leur RH ou
- effectuer une demande via ClicRH avec en objet « RGD CSRH ».

En plus des contacts habituels RH, pour des questions relatives à la protection des données personnelles, la Déléguée à la Protection des Données peut être jointe par :

- e-mail : group-dpo.donnees-personnelles@orange.com ; ou
- voie postale : Orange SA - À l'attention de la Déléguée à la Protection des Données, 78 rue Olivier de Serres, 75505 Paris Cedex 15.

Contrat social :

Orange conduit une politique de l'emploi responsable. Il est mentionné dans ce contrat social qu'Orange accompagne ses évolutions par une politique de recrutement anticipée et respectueuse de la diversité, et qui évite toute surcharge ou sous-charge durable d'activité.

Comment se traduit cet engagement sur votre périmètre ? Procédez-vous à des recrutements bien en amont pour remplacer des départs identifiés à la retraite, TPS ou mobilité interne, afin d'éviter toute surcharge ou sous-charge durable d'activité ?

Une analyse de l'activité dans le contexte économique, des projets d'évolution et des ressources et compétences nécessaires est réalisée afin de déterminer les besoins en effectif au sein d'une unité opérationnelle. Le remplacement de tous les départs n'est pas systématique. L'objectif de la politique d'emploi est bien de positionner les ressources et les compétences au bon endroit permettant de répondre à la satisfaction client et aux enjeux et objectifs de l'entreprise.

Les choix sont ensuite effectués dans ce sens en ouvrant des postes en mobilité interne et en recrutement externe en fonction des budgets alloués.

Merci encore pour votre confiance ! Nous travaillerons dur pour en être dignes.

N'hésitez pas de contacter vos élus, ainsi que vos représentants locaux pour de plus amples informations.

Vos représentants

Vos Élus CSE titulaires :		Vos Élus CSE suppléants :	
▪ Diane ETIENNE ROUSSEAU (Baie Mahault)		▪ Marie LORET (Rémire Montjoly)	
▪ Eric DRANE (Baie Mahault)		▪ Theyre CHARABIE (Baie Mahault)	
▪ Hubert LEMARQUAND (Baie Mahault)			
▪ Gaëtan ABSALON (Fort de France)			
Votre Représentant Syndical : Gérard CABALD			
Vos représentants de proximité			
AEC	Joelle JACQUENS (Fort de France)	DTAG	Gérard CABALD (Baie Mahault)
AVSC	Eddy CITADELLE (Baie Mahault)	DVDC	Marie LORET (Rémire Montjoly)
Vos représentants CSSCT			
Client AG	Gaëtan ABSALON	Réseaux et SI	Eric DRANE
Vos représentants dans les commissions thématiques			
Emploi Formation Egalité Professionnelle		Rodolphe CALONNE	
Handicap :		Christine DUFAY	
Economie et Evolution des Marchés :		Christian ROSEMOND	